



EYZAHUT
en Drôme
provençale

REPUBLIQUE FRANÇAISE
CANTON DIEULEFIT

Envoyé en préfecture le 04/04/2023
Reçu en préfecture le 04/04/2023
Affiché le 04/04/2023
Arrondissement de NYONS
Commune d'EYZAHUT
ID : 026-212601314-20230404-2023_04_02-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 03 avril 2022
Convocation en date du 28 mars 2023

Membres afférents au Conseil Municipal : 11

En exercice : 10

Membres présents à la séance : M. Aubert, G. Bernard, C. Bochaton, M. Brezzo, J. Chabanas, S. Giliotti, J. Holz, C. Poncet, A. Ramousse, F. Simian

Absente : M-C. Rey

Président de séance : M. Brezzo

Secrétaire de séance : M. Brezzo

Délibération 2023-04-02

Objet : Approbation du compte administratif de l'exercice 2022

L'an deux mil vingt-trois le 3 avril à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marina BREZZO désignée Présidente de séance pour le vote de cette délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent et après le retrait de Madame la Maire,

1. donne acte de la présentation faite au compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2022

	Fonctionnement				Investissement			
		Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes
Exercice 2022		195 611.14 €		300 789.40 €		251 991.61 €		162 886.38 €
Résultats exercice 2022				105 178.26 €		89 105.23 €		
Résultats reportés 2021				111 257.53				5 275.03 €
Totaux	(a)	195 611.14 €	(b)	412 046.73 €	(c)	251 991.61€	(d)	168 161.41 €
Résultat de clôture			(b-a)	216 435.79 €		83 830.20 €	(e= c-d)	
Reste à réaliser					(f)	57 442.72€	(g)	31 710 €
Résultats cumulés				216 435.79 €		109 562.92 €	(e+f-g)	
						Besoin en financement		
						109 562,92		

- constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et approuve ce compte.

Acte rendu exécutoire par la maire
compte tenu de la réception
en Préfecture le
et publication ou notification

Fait et délibéré les jours, mois et an que
dessus.

La Maire Fabienne SIMIAN